



---

## Macaron de parage pour les détenteurs d'un abonnement Aquaparc

---

Cette procédure s'adresse aux détenteurs d'un abonnement Aquaparc qui souhaitent obtenir un macaron de parage valable sur le parking d'Aquaparc.

Les macarons physiques (autocollants ou cartelettes) ont été abolis et seuls des macarons numériques peuvent à présent être délivrés.

Pour cela, nous vous offrons la possibilité de commander votre macaron depuis chez vous, sans avoir à vous déplacer à l'Administration communale. Cependant, **il est toujours possible de vous rendre à la Commune durant les heures d'ouverture des guichets pour acquérir votre macaron numérique**, si cette solution vous est plus confortable.

L'acquisition d'un macaron en ligne se fait en plusieurs étapes :

1. Le détenteur d'un abonnement Aquaparc effectue une demande de macaron en ligne
2. L'administration traite la demande et valide le droit au macaron
3. Le détenteur d'un abonnement Aquaparc finalise sa commande en procédant au paiement en ligne

**Un macaron est activé instantanément, dès le paiement effectué et accepté. Toutefois, sa validité peut être différée dans le temps si vous choisissez une date de début se situant dans le futur.**

Dans les pages suivantes, nous vous décrivons étape par étape comment procéder pour acquérir un macaron en ligne.

## Procédure pour les détenteurs d'un abonnement Aquaparc souhaitant faire l'acquisition, en ligne, d'un macaron valable sur le parking d'Aquaparc

1. Se rendre sur la plateforme utilisateur en cliquant sur ce [lien](#), en tapant l'URL `franimac.ch/?a=PTVA97` dans votre navigateur internet ou en cliquant sur le lien à disposition sur [la page dédiée aux macarons du site internet de la Commune de Port-Valais](#).

➔ Vous êtes ainsi redirigé sur le site internet de notre partenaire FRANIC Technologies SA.

2. Cliquer sur « s'inscrire »

3. Remplir le formulaire

- 3.1. Saisir l'immatriculation au format VS123456 par ex.

➔ Les macarons sont propres à un numéro d'immatriculation. Un seul numéro d'immatriculation peut être enregistré par macaron.

- 3.2. Sélectionner la zone « Aquaparc »

➔ Le macaron Aquaparc est valable uniquement sur le parking officiel d'Aquaparc et n'est délivré qu'aux détenteurs d'un abonnement Aquaparc.

- 3.3. Sélectionner le genre d'utilisateur « Abonnés Aquaparc »

- 3.4. Remplir les autres champs du formulaire (ceux suivis d'un astérisque sont obligatoires)

- 3.5. Y joindre impérativement les 3 justificatifs suivants :

- Pièce d'identité
- Carte grise du véhicule
- Attestation d'abonnement Aquaparc (à demander auprès d'Aquaparc directement)

➔ En l'absence d'une seule de ces pièces justificatives, votre demande ne pourra pas être traitée et aucun macaron ne vous sera délivré.

- 3.6. Cliquer sur « Envoyer l'inscription »

➔ Un message vous indique que votre demande d'inscription a bien été enregistrée. En parallèle, un e-mail vous est automatiquement envoyé de la part de FraniMAC, notre partenaire FRANIC Technologies, vous confirmant la bonne réception de votre demande de macaron.

4. Votre demande est à présent arrivée à l'Administration communale et sera traitée dans les meilleurs délais.

- Si vous remplissez tous les critères, vous recevrez un e-mail automatique de FraniMAC, déclenché par l'Administration communale, vous informant que votre demande d'inscription a été acceptée. Dans cet e-mail, vous retrouverez le lien vers la plateforme utilisateur (mentionnée ci-dessus pour faire la demande initiale) ainsi que vos informations de connexion, soit votre adresse e-mail et un mot de passe unique pour vous connecter à votre environnement et procéder au règlement de votre macaron.

➔ A ce stade, votre macaron n'est toujours pas actif ! En effet, tant que vous n'avez pas déterminé sa période de validité (date de début et durée) ni procédé au paiement, votre macaron n'est pas valable !

- Se connecter à la plateforme utilisateurs en cliquant sur le lien situé dans l'e-mail reçu (ou en reprenant le lien du point 1.) et en utilisant votre adresse e-mail ainsi que le mot de passe unique reçu par e-mail, puis en cliquant sur « Connexion ».

- Modifier son mot de passe (cf. image ci-dessous)

➔ Cette étape est facultative, mais vivement conseillée

- Déterminer la période de validité du macaron

- Selectionner la date de début de validité de votre choix

- Selectionner la zone de validité « Aquaparc »

- Selectionner la durée de validité « Aquaparc – 6 mois »

➔ Les macarons Aquaparc n'ont pas d'autres durées de validité possibles que 6 mois

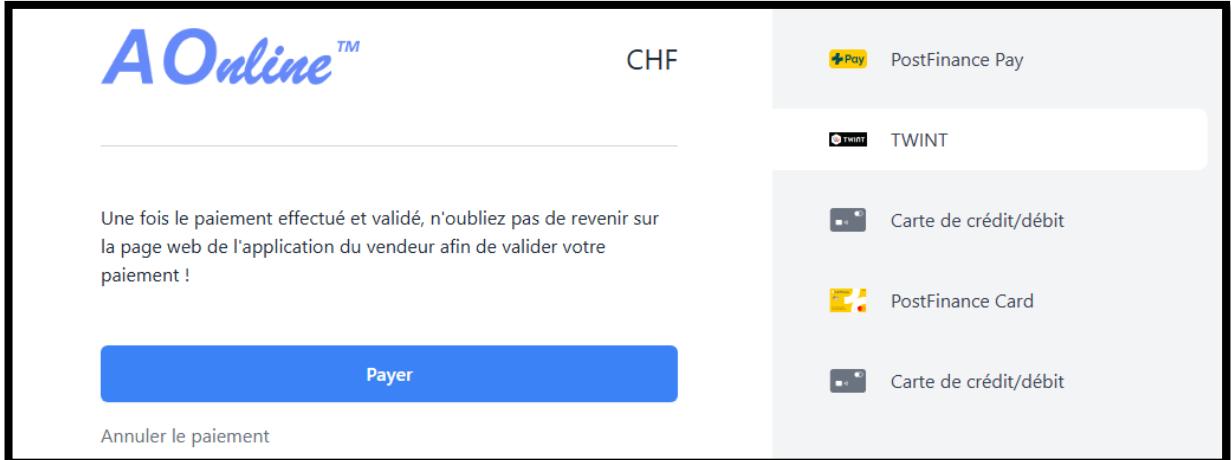
- Cocher avoir lu les conditions générales

The screenshot shows the FraniMAC platform. At the top, there's a blue header with the FraniMAC logo and a welcome message: "Bienvenue Test Prénom !". Below the header, there are three main sections: "Données personnelles" (Personal data) on the left, "Acheter un macaron" (Buy a macaron) in the center, and "Macarons achetés" (Bought macarons) on the right. In the "Acheter un macaron" section, there are fields for "Date de début de validité" (Validity start date), "Zone de validité" (Validity zone), and "Durée de validité" (Validity duration). A yellow callout box with an exclamation mark says "Macaron accepté en attente de paiement" (Macaron accepted, waiting for payment). At the bottom of this section, there's a checkbox for accepting terms and conditions, followed by a note: "Paiement via mobile : il est nécessaire de revenir sur la page de FraniMac pour valider le paiement et gérer le macaron !" (Mobile payment : it is necessary to return to the FraniMac page to validate the payment and manage the macaron!). Below this note is a green button labeled "Payer le macaron". In the "Données personnelles" sidebar, there's a blue button labeled "Changer son mot de passe" (Change password) which is circled in red. The "Macarons achetés" section is currently empty.

- Appuyer sur « Payer le macaron »

➔ Vous accédez ainsi à la plateforme de paiement de Postfinance qui s'est ouverte automatiquement.

10. Procéder au paiement en choisissant le moyen de paiement souhaité parmi les options fournies

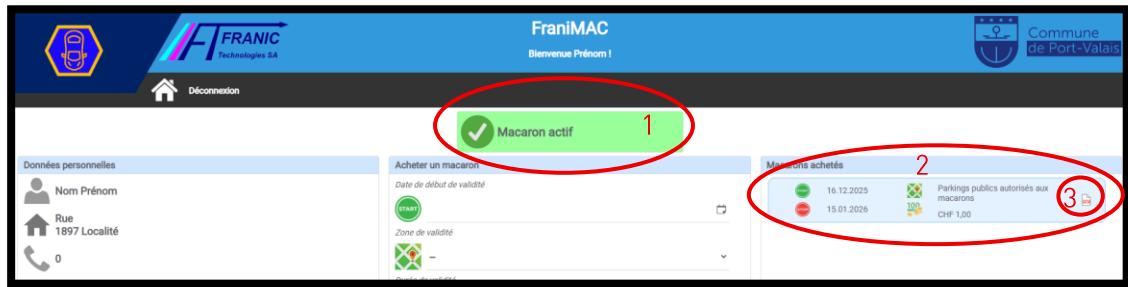


- Pour les paiements par cartes de crédit/débit, Postfinance met à disposition 2 liens (en 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> position). Selon votre carte de crédit, l'un pourrait fonctionner et pas l'autre. Nous vous encourageons donc à essayer les 2 au besoin.
- Une fois le paiement accepté, un message de confirmation apparaît.

11. Cliquer sur la « Maison » pour voir les détails de votre macaron



- Un message vert vous confirme que votre macaron est actif (1)
- Les détails du macaron sont consultables sur la partie de droite (2)
- La quittance d'achat peut être téléchargée (3)



En cas de besoin de support ou pour toutes questions, nous nous tenons bien évidemment à votre disposition [admin@port-valais.ch](mailto:admin@port-valais.ch) / 024 482 70 00).